



Luxembourg, le 02/06/2021

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides;

Vu la loi du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides;

Vu l'autorisation du 21/06/2016, portant autorisation de mise sur le marché du produit biocide dénommé «**3A MATE**»; N° d'autorisation: **175/16/L-000** ; Titulaire : CIN CELLIOSE, Chemin de la Verrerie, F-69310 Pierre Bénite, France;

Vu la modification en vertu de l'article 35(3) du règlement précité du rapport d'évaluation/résumé des caractéristiques du(des) produit(s) biocide(s) dénommé(s) «**3A MATE**», R4BP asset FR-0002400-0000, dans l'Etat membre de référence France;

Vu la procédure N° BC-TG066735-24 en vertu de l'article 35(3) du règlement précité;

### Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Conformément à la susdite modification dans l'Etat membre de référence, l'autorisation N° 175/16/L-000 du 21/06/2016 (R4BP asset: LU-0003683-0000) du produit biocide «**3A MATE**» est modifiée comme suit:

- Modification de la description du domaine d'utilisation;
- Addition d'une consigne d'utilisation.

**Art. 2** – Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché est le destinataire de la présente. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) annexé remplace le RCP de l'autorisation N° 175/16/L-000, respectivement la version modifiée actuellement en vigueur de ce RCP.

**Art. 3** – Les produits dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché six mois après la date de la présente décision.

Leur utilisation est interdite douze mois après la date de la présente décision.

**Art.4** – L'autorisation pourra être retirée en cas du non-respect des dispositions énoncées par l'autorisation.

**Information :** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement (UE) N° 528/2012.

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Joëlle WELFRING  
directrice-adjointe de l'Administration de l'environnement

3A MATE, 175/16/L-000	
Autorisé le :	21/06/2016
° 126/13/L-000, Case in 2013: pas applicable, PT-Notification. ° 175/16/L-000, Case in 2016: BC-SL001509-31, NA-MRP Mutual recognition in parallel. ° 175/16/L-000, Case in 2016: BC-MB027614-54 MOD 1, NA-ADC Authorisation - Administrative change. ° 175/16/L-000, Case in 2017: BC-FV031608-18 MOD 2, NA-MIC National authorisation - Minor change. ° 175/16/L-000, Case in 2021: BC-TG066735-24, NA-AAT Amend. of Nat. Authorisation (Art. 35(3)).	

**Annexe à l'autorisation N° 175/16/L-000**

**- VERSION DU 02/06/2021 -**

**RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UN PRODUIT BIOCIDÉ**

**Nom(s) : 3A MATE**

Type de produit(s) : 18

N° d'autorisation : 175/16/L-000

R4BP Asset number : LU-0003683-0000

1.	Informations administratives .....	2
1.1.	Nom commercial du produit .....	2
1.2.	Détenteur de l'autorisation .....	2
1.3.	Fabricant(s) du produit.....	2
1.4.	Fabricant(s) de la substance active .....	3
2.	Composition et formulation du produit .....	3
2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit.....	3
2.2.	Type de formulation .....	3
3.	Mentions de danger et conseils de prudence.....	3
4.	Utilisation(s) autorisée(s).....	4
4.1.	Descriptions de l'utilisation N°1 .....	4
4.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1 .....	5
4.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :.....	5
4.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	5
4.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage .....	5
4.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	5
5.	Instructions d'utilisation générales.....	5
5.1.	Consignes d'utilisation .....	5
5.2.	Mesures de gestion des risques .....	5
5.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement .....	6
5.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage..	6
5.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales .....	6
6.	Autres informations .....	7

## 1. Informations administratives

### 1.1. Nom commercial du produit

**3A MATE**

### 1.2. Détenteur de l'autorisation

Nom et adresse du détenteur	<b>CIN CELLIOSE , Chemin de la Verrerie, F-69310 Pierre Bénite, France</b>
Numéro d'autorisation	<b>175/16/L-000</b>
R4BP Asset number	<b>LU-0003683-0000</b>
Date de l'autorisation	<b>21/06/2016</b>
Date d'expiration de l'autorisation	<b>21/06/2026</b>

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CIN CELLIOSE Chemin de la Verrerie F-69310 Pierre Bénite France
Adresse 1 du site de production	CIN CELLIOSE 10 boulevard du Poitou F-49300 Cholet France
Adresse 2 du site de production	CIN CELLIOSE 31 avenue Robert Schumann F-69360 Saint Symphorien d'Ozon France
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CIN - Corporação Industrial do Norte, SA Avenida D. Mendo Nº 831, Apartado 1008 PT-4471-909 Maia Portugal
Adresse(s) du site de production	CIN - Corporação Industrial do Norte, SA Avenida D. Mendo Nº 831, Apartado 1008 PT-4471-909 Maia Portugal
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CIN Valentine, SAU Riera Seca, número 1 Poligono Industrial Can Millans ES-08110 Montcada i Reixac, Barcelona Espagne
Adresse(s) du site de production	CIN Valentine, SAU Riera Seca, número 1 Poligono Industrial Can

	Millans ES-08110 Montcada i Reixac, Barcelona Espagne
--	---

#### 1.4. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Deltaméthrin (CAS: 52918-635-5)
Nom et adresse du fabricant	Bayer CropScience Limited Bayer House, Central Avenue, Hiranandani Gardens, Powai IN-400076 Mumbai Inde
Adresse(s) du site de production	Bayer Vapi Pvt. Ltd Plot No. 306/3, II phase 396195 GIDC, Vapi Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom/Name	IUPAC Nom/Name	CAS / EC	teneur/Gehalt
<b>Substances actives</b>			
Deltaméthrine	alpha.-cyano-3-phenoxybenzyl [1R-[1alpha(S*),3alpha]]-3-(2,2- dibromovinyl)-2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate	52918-63-5 258-256-6	0,74 % m/m

### 2.2. Type de formulation

Pâte à base d'eau, formant un film. Peinture prête à l'emploi.

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mentions de danger	H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et un mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)). Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de recyclage.
Note	/

#### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

##### 4.1. Descriptions de l'utilisation N°1

Tableau 1: Usage professionnel

Type de produit	PT18-Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Produit insecticide
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Acariens de poussière de maison : <i>Dermatophagoides pteronyssinus</i> Stades larve et adulte  Moustiques : Genres : <i>Culex</i> spp, <i>Aedes</i> spp, <i>Anopheles</i> spp Stade adulte  Mouches : <i>Musca domestica</i> , <i>Stomoxys calcitrans</i> (à l'exception des logements d'animaux domestiques (centres équestres et chenils)) Stade adulte
Domaine d'utilisation	A l'intérieur des habitations, des locaux commerciaux et le cas échéant de logements d'animaux domestiques (centres équestres et chenils). Cette peinture prête à l'emploi ne doit pas être utilisée dans d'autres bâtiments d'élevage, ni sur des surfaces qui pourraient être en contact avec des ustensiles à usage alimentaire, des denrées ou des boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente. Le produit est appliqué sur les murs et les plafonds intérieurs pour empêcher l'infestation de moustiques et de mouches. Le produit a également une efficacité acaricide et tue les acariens de poussière de maison qui pourraient ramper sur les surfaces traitées. Le but de ce produit n'est pas de contrôler les infestations d'acariens de poussière de maison.
Méthode d'application	Le produit est appliqué sans dilution à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau. Le produit ne peut pas être appliqué par pulvérisation. Le produit ne doit être appliqué que sur une surface préalablement recouverte d'une sous-couche.
Dose prescrite et fréquence d'application	100 g de produit par m <sup>2</sup> , soit 1 L de produit pour 14 m <sup>2</sup> de surface à traiter.

Catégorie(s) d'utilisateurs	<b>Utilisateur professionnel</b>
Emballage(s)	Seaux en étain de 2.5 L sertis d'un couvercle, vernis à l'intérieur avec une résine de type époxy-phénolique. Seaux en étain de 10 L sertis d'un couvercle, vernis à l'intérieur avec une résine de type époxy-phénolique.

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

/

#### 4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :

/

#### 4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

#### 4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

#### 4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

## 5. Instructions d'utilisation générales

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'emploi recommandées et lire les instructions fournies.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants de la population).
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Le produit 3A MATE a un effet acaricide, mais n'est pas destiné à être utilisé pour contrôler les infestations d'acariens de poussière de maison. Il doit être inclus dans un ensemble de méthodes de lutte contre les organismes nuisibles telles que l'aspiration, le lavage des textiles et l'utilisation de produits contre les acariens de poussière de maison appliqués sur les textiles.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer dans les installations des chats ou d'autres espèces présentant une sensibilité particulière à la deltaméthrine.

- Ne pas utiliser en même temps qu'un traitement antiparasitaire vétérinaire contenant une substance de la famille des pyréthriinoïdes.
- Appliquer uniquement dans des bâtiments vides, en l'absence d'animaux.
- Ne pas appliquer sur des surfaces susceptibles d'être léchées par les animaux.
- Attendre le séchage complet des surfaces, avant de faire ré-entrer les animaux.
- Ne pas toucher les surfaces fraîchement traitées avant séchage complet.
- Ne pas appliquer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec des ustensiles à usages alimentaires, des denrées ou des boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Ne pas laver le matériel contaminé sous l'eau courante.
- Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application.
- Pour l'applicateur, porter un équipement de protection jetable (gants et vêtements de protection).
- Les surfaces traitées (murs et plafonds) ne doivent pas être nettoyées à l'eau. En cas de lavage occasionnel, ne pas évacuer les eaux de lavage dans les systèmes d'évacuation des eaux. Sur les murs nécessitant un lavage régulier, ne pas appliquer le produit à une hauteur inférieure à 1,50 m.
- Utiliser obligatoirement un système de récupération des eaux souillées et des boues de peinture résiduelles pour le nettoyage du matériel.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé, les boues de peinture résiduelles, ni les eaux de rinçage du matériel sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

### 5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas d'ingestion : rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler le centre antipoison ou consulter un médecin. Lui montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice du produit.
- En cas d'inhalation : mettre au repos et à l'air frais, si des symptômes respiratoires apparaissent, appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : ôter les vêtements imprégnés de produits. Rincer et laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de symptômes, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Consulter un ophtalmologue, notamment en cas de rougeur, de douleur, ou de trouble de la vue. Lui montrer l'étiquette, l'emballage ou la notice du produit.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

L'emballage, les résidus de peinture, le matériel contamine non nettoyé et/ou les eaux et boues de rinçage doivent être éliminées dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Durée de conservation: 2 ans.

## 6. Autres informations

- En cas de constatation d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), l'autorité compétente devra en être informée par le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché.
- Il conviendra de soumettre, dans un délai de 1 an, des essais de terrain ou de semi-terrain sur des moustiques des genres Anopheles et Aedes afin de confirmer l'efficacité du produit sur ces cibles jusqu'à 6 mois après application.
- Il conviendra de recueillir des données de référence et de suivre les niveaux d'efficacité sur les populations dans des zones clés (au moins une enquête par an), de manière à détecter tout changement significatif de sensibilité à la substance active. Les informations issues des programmes de suivi de la résistance permettent de détecter les problèmes précocement, et donnent des informations pour une prise de décision adaptée.

